

# CONDUITE EN SECURITE DES GRUES DE CHARGEMENT

## FORMATION et PRÉPARATION À L'AUTORISATION DE CONDUITE

Stages  
INTER/INTRA

### Objectifs

- Disposer des connaissances théoriques et du savoir-faire pratique pour la conduite en sécurité des grues de chargement
- Permettre à l'employeur de délivrer l'autorisation de conduite correspondante

### Public concerné

Tout conducteur de grues de chargement à poste de commande embarqué fixe avec ou sans « télécommande » c-à-d un boîtier de commande déporté avec ou sans fil .

### Prérequis

- Être âgé de 18 ans minimum
- Comprendre la langue française
- S'assurer de son aptitude médicale spécifique aux équipements de travail utilisés
- **Être titulaire du permis de conduire approprié au châssis porteur de la grue de chargement**
- Être muni à minima des EPI suivants : casque de chantier, chaussures de sécurité, de gants et d'un vêtement rétro-réfléchissant

### Contenu du dossier de fin de formation

- Feuille d'émargement par demi-journée
- Questionnaire de satisfaction stagiaire et client
- Attestation de suivi de la formation et avis du formateur
- **Validité préconisée : 5 ans**



### Supports remis au stagiaire

- 1 bloc-notes
- 1 chevalet porte-nom
- 1 livret de cours

### Durée

- 2 jours (14 heures) de formation initiale et d'évaluation des acquis
- 1 jour (7 heures) de renouvellement et d'évaluation des acquis

Effectifs préconisés par session :  
4 stagiaires minimum  
6 stagiaires maximum

### PROGRAMME

#### Formation théorique

- Connaissances générales
- Technologie des grues de chargement
- Notions élémentaires de physique
- Stabilité des grues de chargement
- Déplacement des grues de chargement sur site
- Risques liés à l'utilisation des grues de chargement
- Exploitation des grues de chargement
- Accessoires de levage et règles d'élingage
- Vérifications d'usage des grues de chargement

#### Formation pratique

- Prise de poste et vérification
- Conduite et manœuvres
- Fin de poste
- Opérations d'entretien quotidien
- Maintenance
- Conduite depuis le sol au moyen d'une télécommande (en option)

#### Evaluation des acquis

- Evaluation des connaissances théoriques sous forme de QCM et du savoir-faire pratique,
- Avis du formateur à la délivrance par l'employeur de l'autorisation de conduite suivant les résultats aux évaluations des acquis.



Grue de chargement montée en porte à faux arrière



Grue de chargement montée en position centrale



Grue de chargement montée derrière la cabine

## FORMATION et AUTORISATION DE CONDUITE DES GRUES DE CHARGEMENT

### Installations, équipements, surfaces et matériels nécessaires à la réalisation des tests

#### INTER-ENTREPRISES

Notre offre de formation implique la mise à disposition par nos soins des installations, équipements, surfaces et matériels nécessaires au bon déroulement de la formation et à la réalisation des tests à savoir :

Moyens GRUES DE CHARGEMENT		Inter	Intra
INSTALLATIONS	1 salle de réunion équipée de chaises et tables en nombre adapté	X	X
	1 local adapté permettant de changer de vêtements	X	X
	Des sanitaires hommes et femmes séparés	X	X
	1 ordinateur portable + 1 vidéoprojecteur + 1 support d'animation	X	
	1 écran de projection (ou mur clair) + 1 paperboard (ou tableau blanc)	X	X
EQUIPEMENTS	- 1 grue de chargement au poste de conduite embarqué fixe (avec télécommande en cas d'option), équipée d'un crochet de levage,	X	X
	- Notice d'instructions en français,	X	X
	- Rapport de vérification générale périodique valide, vierge ou complété par un document attestant de la levée des observations,		
	- Déclaration CE de conformité ou certificat de conformité,		
- Examen d'adéquation.			
SURFACE ET MATÉRIELS	1 zone d'évolution suffisante et adaptée (surface, sols) pour les mises en situation de travail	X	X
	Des charges et accessoires de levage (fourche à palettes, élingues chaîne/textiles, manilles etc) adaptées à la capacité de levage et à la portée de la grue de chargement concernée	X	X

#### INTRA-ENTREPRISE

Si l'action de formation envisagée se déroule dans les locaux de l'entreprise cliente :

- 1/ Celle-ci s'engage à mettre à la disposition de l'organisme de formation l'ensemble des moyens ci-après.
- 2/ Elle se charge de transmettre les convocations aux participants, de s'assurer qu'ils sont médicalement aptes, munis de leur pièce d'identité et équipés des EPI nécessaires.
- 3/ Elle se charge d'informer le personnel délégué par l'organisme de formation de ses consignes internes et des mesures de prévention destinées aux entreprises extérieures.

**En cas de manquement desdits moyens, l'organisme de formation se réserve le droit de ne pas réaliser la prestation.**